

BLÉ

Contact

LETTRE D'INFORMATION DE L'A.G.P.B.

N° 192 MARS 2007

H U M E U R D E B L É DE CURIEUSES PROJECTIONS

La Commission européenne a divulgué en février des projections de marché européen des céréales pour 2013, qu'elle qualifie de «modérément positives». Selon elle, la situation des stocks d'intervention (stocks publics) devrait être saine dans plupart des pays, mais ces stocks seraient lourds en maïs dans les nouveaux états-membres, en fait en Hongrie, Slovaquie, Bulgarie et Roumanie.

Il est difficile de ne pas nourrir de doutes sur ce point. La Hongrie parvient maintenant à surmonter ses problèmes d'enclavement et à expédier du maïs sur l'Europe du Nord. Par ailleurs, des usines de bio-

éthanol y sont en cours de construction qui, opérationnelles à court et moyen terme, absorberont d'importants volumes de grains. Quant à la Bulgarie et à la Roumanie, dans un contexte de marché international du maïs qui s'annonce porteur, elles devraient profiter des possibilités d'exportation que leur donne le port de Constanza sur la mer Noire.

A se demander si les projections de la Commission pour les nouveaux états-membres n'ont pas été conçues pour justifier son offensive, que la majorité des ministres de l'Agriculture de l'UE trouvent peu pertinente, contre le stockage public du maïs.

MARCHÉS

LES MALTEURS FRANÇAIS VEULENT AGIR POUR ASSURER LEUR APPROVISIONNEMENT

Lors du 9ème Colloque annuel « Orge de brasserie », organisé le 7 février à Dijon par l'AGPB et ARVALIS, l'institut technique des céréaliers, les malteurs français ont exprimé les préoccupations que leur cause l'évolution des disponibilités en orge de brasserie.

Les niveaux de prix extrêmement bas des campagnes 2004/05 et 2005/06 ayant conduit les agriculteurs à une certaine désaffection vis-à-vis de cette production, les malteurs manquent cette année de matière première et le phénomène devrait se prolonger l'année prochaine. Ils ont donc manifesté lors du Colloque la volonté de travailler avec les céréaliers français pour trouver les moyens d'endiguer les effets de la volatilité des prix sur leur approvisionnement.

La journée du 7 février a par ailleurs donné lieu à de nombreuses demandes en faveur de l'apparition de nouvelles variétés d'orge d'hiver brassicole « 6 rangs », type de céréale pour laquelle la France est bien positionnée dans le monde. Les acteurs de la filière ont souhaité que des moyens soient dégagés à cet effet. Le Conseil régional de Bourgogne, qui a soutenu l'organisation du Colloque, s'est déclaré prêt à soutenir un tel effort de recherche variétale et il a appelé les autres régions à faire de même.

UE : LES STOCKS PUBLICS DE CÉRÉALES SE REVENDENT À BON RYTHME

Les tensions sur les marchés céréaliers depuis l'automne dernier ont permis à l'Union européenne de revendre dans des proportions importantes les stocks publics qu'elle avait constitués durant les deux années précédentes. De 14 millions de tonnes au 1/07/06, ces stocks sont passés à 5,8 millions de tonnes fin février 2007, diminuant de 4 Mt en blé, 1,9 en orge, 1,8 en maïs et 0,5 en seigle. Deux tiers des 8000 000 Mt déstockées ont été revendus sur le marché communautaire, tandis que l'autre tiers a été exporté.

Si les volumes exportés ont été revendus à des prix modestes -parité euro/dollar oblige- il n'en est pas allé de même pour les reventes sur le marché intra-communautaire. Pour celles-là, l'UE a pu réaliser une marge bénéficiaire en blé et, en maïs et orge, retrouver une part satisfaisante de sa mise de fond (prix d'achat augmenté des frais de stockage). Cette situation est tout à fait conforme à l'esprit du système de stockage public européen : achat lorsque les prix sont déprimés, de façon à soutenir le marché ; revente lorsque le marché est tendu, de façon à contenir la hausse.

ENVIRONNEMENT

LA POLITIQUE DANOISE DES PESTICIDES, UN MODÈLE TRÈS RELATIF

Qu'en est-il vraiment de la politique des « pesticides » suivie par le Danemark depuis 1986, souvent citée en exemple?

Certes, entre 1986 et 1996, les autorités danoises ont fait baisser de 47% les tonnages de matières actives/hectare, interdisant bon nombre de celles qui avaient été mises sur le marché dans les années 70 et qui s'employaient à hauteur de plusieurs kilos/hectare. Mais, simultanément, les produits de nouvelle génération, dosables à quelques grammes ou dizaines de g/ha, se sont rapidement répandus. Un nouveau processus a alors été engagé en 1997. Il s'est agi de faire baisser de 2,63 en 1997 à 1,7 en 2009 un indice d'utilisation de produits phytosanitaires par les agriculteurs.

Dans les faits, si l'indice a atteint 2,07 en 2000, il est ensuite remonté régulièrement, jusqu'à toucher les 2,3 au printemps 2006. Ce regain a été provoqué par l'adaptation des parasites et ravageurs aux produits utilisés : n'ayant plus accès à un nombre suffisant de matières actives, les agriculteurs n'avaient pu mettre en œuvre les pratiques d'alternance de produits qui leur auraient permis d'éviter ce phénomène.

La politique danoise a par ailleurs eu des conséquences importantes sur la qualité du blé. Auparavant autosuffisant en blé de qualité meunière, le Danemark doit maintenant importer 80 % de ses besoins en ce domaine, sa production ne pouvant servir qu'en alimentation du bétail. Un schéma évidemment impossible à envisager en France, dont 70% des débouchés du blé reposent sur un haut niveau de qualité...



CÉRÉALIER DE FRANCE

BIOCARBURANTS

QUAND L'ÉLEVAGE AMÉLIORE LE BILAN ÉNERGÉTIQUE DU BIOÉTHANOL

Rompant avec le schéma traditionnel d'implantation dans les zones de culture du maïs, deux usines de bioéthanol -E3 Biofuels et Bar G- sont sur le point de démarrer aux Etats-Unis dans des zones d'élevage, au Nebraska et au Texas. Toutes deux doivent fonctionner à partir de biogaz tiré du fumier d'importants parcs d'engraissement bovin (feedlots) situés à proximité. Le bilan énergétique de l'éthanol de ces usines (rapport entre l'énergie contenue dans le bioéthanol et l'énergie fossile consommée pour l'obtenir) s'en trouvera de fait sensiblement amélioré. En outre, selon les simulations effectuées, une telle stratégie d'implantation peut permettre de dégager des marges confortables, pour autant que l'acheminement de maïs vers les usines ne soit pas trop coûteux. De leur côté, les élevages peuvent profiter d'une alimentation intéressante avec les déchets de maïs issus de la fabrication du bioéthanol.

D'après Agri US Analyse

LOGISTIQUE

TRAFIC FLUVIAL DES GRAINS : 12 NOUVEAUX PROJETS PRIMÉS

L'Office national interprofessionnel des grandes cultures (ONIGC) et Voies Navigables de France (VNF) ont fait connaître le 8 mars les résultats de leur appel à projets « Céréo 2006 ». Il s'agissait de sélectionner, afin de les primer, des projets d'investissement visant à améliorer l'accès des récoltes de grains à la voie d'eau (quais, appointements) et à faciliter le transbordement et la manutention des grains confiés à ce mode de transport (systèmes de chargement, de déchargement et d'échantillonnage, boisseaux d'expédition, etc.). La sélection des projets a été effectuée en fonction de critères quantitatifs (trafic fluvial supplémentaire généré) et qualitatifs (amélioration des cadences de chargement/déchargement, innovations techniques, avantages pour l'environnement).

12 projets ont été retenus, dont la réalisation devrait permettre un accroissement de 5% du trafic annuel de grains par voie fluviale par rapport à 2005. Il s'agit des projets du groupe Carré et de Sogescout à Prouvy (59), d'Uneal à Haulchin (59) et Aire sur la lys (62), de Hubau à Pont Sainte-Maxence (60), de Champagne-Céréales à Givet (08) et Reims-Vrilly (51), de Soufflet Agriculture à Metz (57), d'Armbruster à Ottomarshheim (68), de Valfrance à Fublaines (77), de la Drômoise des céréales à Portes-lès-Valence (26) et de la Coopérative Dauphinoise à Lyon (69).

FILIÈRES

BRIOCHE PASQUIER ET UNIGRAINS, UN PARTENARIAT DURABLE

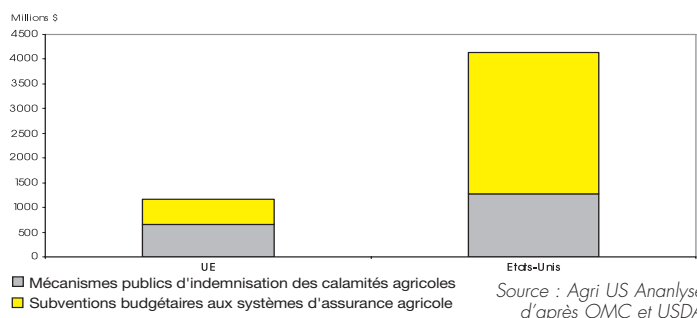
Unigrains, l'établissement financier des céréaliers, renforce son partenariat avec le groupe Brioche Pasquier, qu'il accompagne en capital depuis 1989. Cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un programme de développement ambitieux du groupe Brioche Pasquier, sous forme de croissance aussi bien externe (quatre acquisitions depuis 2 ans, dont celle de la société vendéenne Albatros récemment) qu'interne (construction d'un nouveau site de fabrication de biscottes à Angers).

Leader français sur le marché de la viennoiserie, le groupe occupe la deuxième place sur le marché des biscottes et une place significative sur le marché de la pâtisserie surgelée. Il compte 13 sites de production en France et 1 en Espagne, qui absorbent annuellement 100 000 tonnes de farine française, soit, en blé, la production de 18 000 hectares. Il est implanté commercialement à l'étranger en Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, Italie et au Benelux.

Le groupe Brioche Pasquier, dont le siège est situé à proximité de Cholet, réalise 475 millions d'€ de chiffre d'affaires et emploie un peu moins de 3000 personnes en France. Depuis sa sortie de la bourse en juillet 2006, Unigrains y demeure le seul investisseur financier.

INFOCHIFFRES

LES SOUTIENS A LA GESTION DES RISQUES AGRICOLES AUX USA ET DANS L'UE

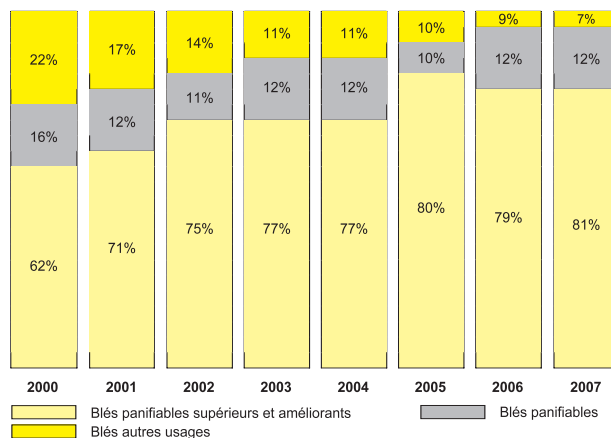


EN 2007, EN FRANCE, PLUS DE 8 HECTARES SUR 10 EN BLÉS PANIFIABLES SUPÉRIEURS

Selon une enquête de l'ONIGC, (Office national interprofessionnel des grandes cultures), la proportion de blé panifiable dans les blés semés en France pour la récolte 2007 battra le record de 2006. Elle passera de 91 à 93 %. Cette progression est due à une plus forte proportion -81 % au lieu de 79 % - des semis réalisés en blés panifiables supérieurs et blés améliorants (« blés de force »). Les blés de qualité fourragère reculent à l'inverse de deux points.

Plus de 40 % des agriculteurs auront testé une nouvelle variété de blé pour cette récolte. Les qualités agronomiques, notamment la résistance aux maladies afin de limiter les risques sanitaires, arrivent en tête de leurs motivations.

La progression des blés panifiables en France



Association Générale des Producteurs de Blé et autres céréales, 23-25, avenue de Neuilly, 75116 PARIS. Tél. 01 44 31 10 00. Contact : Pascal HURBAULT.



BLE CONTACT est mis en ligne sur le site www.agpb.fr
Abonnements : consulter l'AGPB. Reproduction autorisée avec mention de la source BLE CONTACT-AGPB.